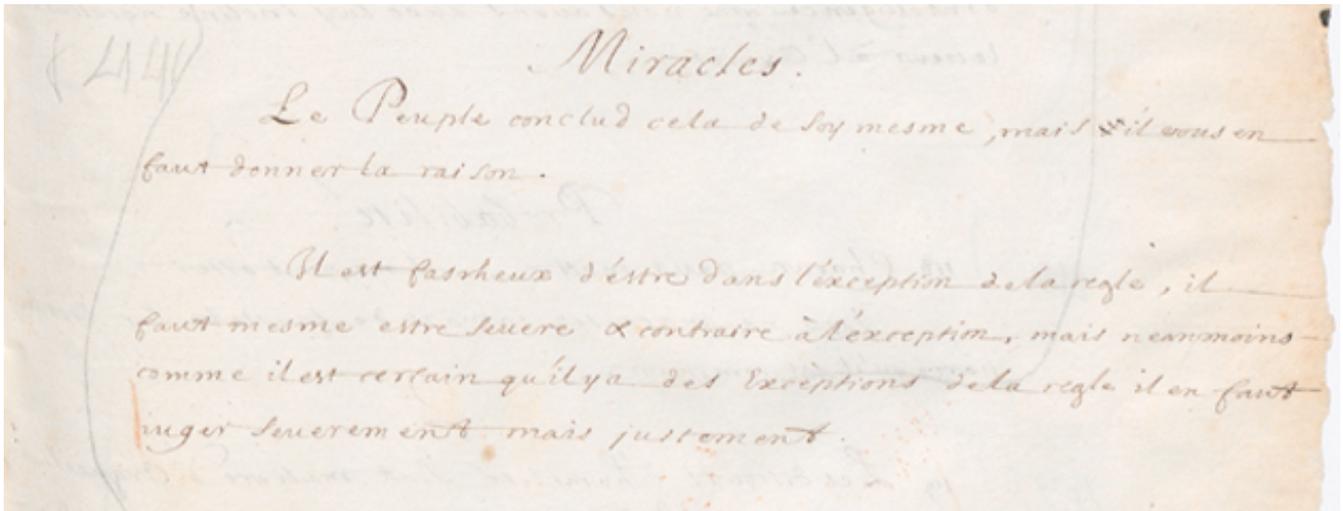


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 367



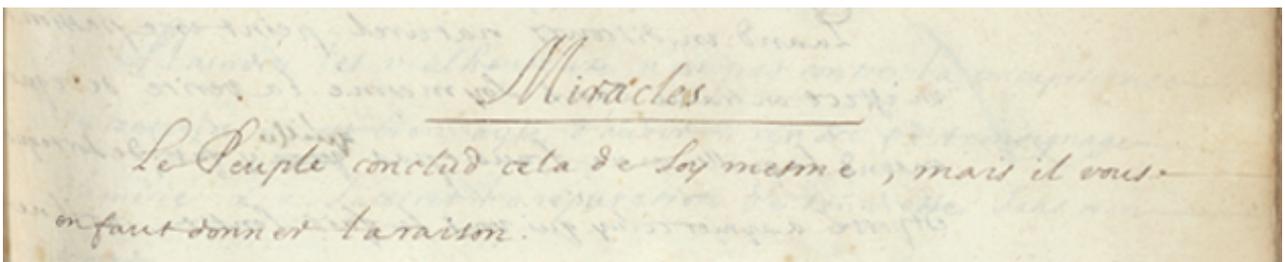
Transcription de C₁

Miracles.

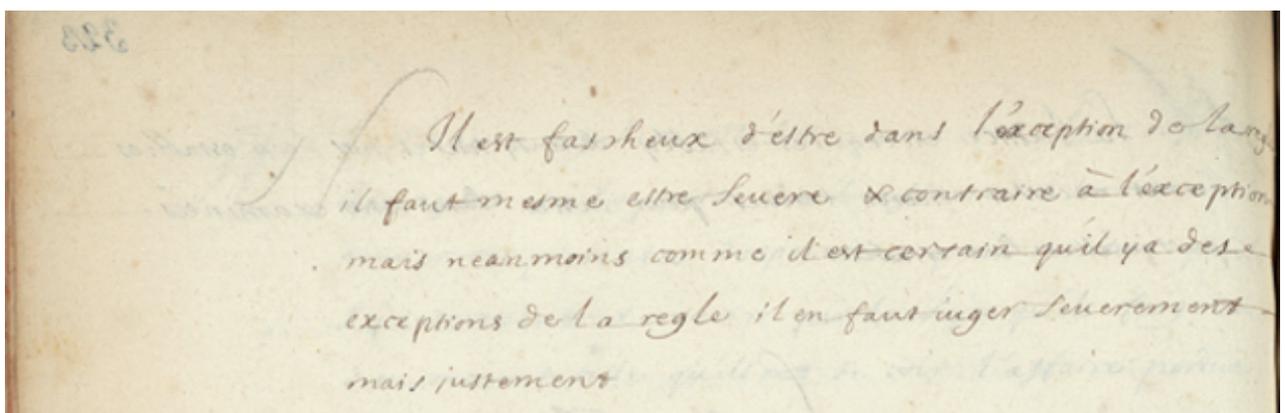
Le Peuple conclut cela de soy mesme, mais si il vous en faut donner la raison.

Il est fascheux d'estre dans l'exception de la regle, il faut mesme estre severe & contraire à l'exception, mais néanmoins comme il est certain qu'il y a des Exceptions de la regle il en faut juger severement mais justement.

C₂, p. 323



C₂, p. 323 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



Transcription de C₂

Miracles.

Le Peuple conclud cela de Soy mesme, mais il vous
en faut donner la raison.

[p. 323 v°]

Il est fascheux d'estre dans l'exception de la regl[e,]
il faut mesme estre Severe & contraire à l'exception
mais neanmoins comme il est certain qu'il y a des
exceptions de la regle il en faut juger severement
mais justement

*

Marques en marge de C₁ (concordance, accolade et 8 au crayon, petit trait vertical à la sanguine) et présentation des titres dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂. La personne qui a numéroté les textes dans C₁ a regroupé ce texte avec les six fragments précédents (n° 115).

Le petit trait vertical à la sanguine semble signaler dans C₁ l'expression *il en faut juger sévèrement mais justement*. Cette note a été prise en compte dans l'édition de Port-Royal dès 1670.

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original qui a été écrit par un secrétaire qui ne respecte pas toujours les règles d'orthographe et de la grammaire. Le copiste a non seulement corrigé les fautes mais, constatant probablement que la conjonction *s'* rendait la phrase inachevée, il remplace *mais s'il vous en faut donner la raison* par *mais il vous en faut donner la raison*. On peut d'ailleurs se poser la question : Est-ce que la présence de la conjonction est due à Pascal ou est-ce qu'il s'agit de l'interprétation de la liaison entre *mais* et *il* par le secrétaire (mézil...) ? Dans le doute, il est préférable de suivre la leçon du manuscrit, malgré l'inachèvement qu'elle suppose.

Remarque : dans C₁, le copiste a écrit *mais s'il* puis *s'* a été barré ; dans C₂, le même copiste a transcrit directement *mais il*. Il est possible que la correction ait été portée à la fois dans C₁ et C₀ (source de C₂).